ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Salles de spectacles: Paris

Question écrite n° 37477

Texte de la question

M Georges-Paul Wagner appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur le role reserve a l'Opera-Comique dans les prochaines annees, alors qu'aucun spectacle n'y est programme au dela du 31 juillet 1988. Tout au contraire, il apparait que l'organisation actuelle de ce theatre va etre demantelee, et que le personnel va etre soit mis en preretraite, soit affecte a l'opera de la Bastille. La Salle Favart etait adaptee a tous egards, a un certain type de repertoire, qui ne s'accommodera pas forcement de la future salle modulable de l'opera de la Bastille, laquelle de toute maniere ne pourra etre utilisee qu'a partir de 1992. Il lui demande, dans ces conditions, si l'abandon d'une progammation lyrique, reguliere et autonome, dans la Salle Favart, ne risque pas, en fait, d'entrainer la mise a l'ecart d'un repertoire de qualite, en grande partie francais et qui repond a la sensibilite d'un tres large public.

Données clés

Auteur : M. Wagner Georges-Paul
Circonscription : - FN
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37477
Rubrique : Spectacles
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 950